

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud

SÉANCE du 11 décembre 2015

Délibération n° 130-2015

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le versement par l'IUT de Lorient d'une subvention de fonctionnement de 6000 euros à l'association sportive de l'IUT de Lorient pour 2015/2016.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 16

Pour :	16
Contre :	0
Abstention(s) :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président


Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : Projet de délibération + états des dépenses et recettes de l'association.

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 22 décembre 2015.

Document mis en ligne le : 22 décembre 2015.